



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle des associés

17 JUIN 2026

OSQ

Société par actions simplifiée au capital de 36 500 euros
SIREN 891 366 023 — RCS Bordeaux B 891 366 023
Siège social : 57 impasse Harmonie, 33670 Le Pout



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle des associés

17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le dix-sept juin,

À neuf heures et trente minutes.

Les associés de la société OSQ, société par actions simplifiée au capital de trente-six mille cinq cents euros divisé en 50 actions, dont le siège social est à Le Pout (33670), se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la présidence.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent, tant en son nom qu'en qualité de mandataire le cas échéant.

L'assemblée est présidée par M. Marius Ortiz, Président de la société et propriétaire de la moitié indivise de CINQUANTE (50) actions, numérotées de 1 à 50.

Est également présente Mme Elisa Mayor, propriétaire de la moitié indivise de CINQUANTE (50) actions, numérotées de 1 à 50.

Soit au total deux associés présents, totalisant CINQUANTE (50) actions.

Le Président constate, au vu de la feuille de présence, que l'assemblée réunit la totalité des actions composant le capital social. En conséquence, il déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- lecture et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;

- quitus à la présidence ;
- rapport et statuts sur les conventions réglementées ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ;
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi et les statuts. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le Président précise que la société n'est pas tenue de désigner un commissaire aux comptes, les seuils légaux rendant cette désignation obligatoire n'étant pas atteints au titre de l'exercice écoulé.

Le Président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution — Approbation des comptes annuels et quitus

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, et qui se soldent par un bénéfice de CINQ CENT QUARANTE ET UN euros (541 €).

En conséquence, l'assemblée donne quitus entier et sans réserve à la présidence pour sa gestion au cours dudit exercice.

L'assemblée prend acte de ce qu'aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts (dépenses somptuaires) n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution — Conventions réglementées

Statuant sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention de cette nature n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution — Affectation du résultat

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à CINQ CENT QUARANTE ET UN euros (541 €), de la manière suivante :

AFFECTATION	MONTANT
Bénéfice de l'exercice	541,00 €
Dotation à la réserve légale (5 %)	– 27,05 €
Solde après dotation à la réserve légale	513,95 €
Report à nouveau antérieur créditeur	+ 592,00 €
Bénéfice distribuable	1 105,95 €
Affecté en totalité au poste « Report à nouveau »	1 105,95 €

Conformément à la loi, il est doté à la réserve légale une somme de VINGT-SEPT euros et CINQ centimes (27,05 €), correspondant à 5 % du bénéfice de l'exercice. Après cette dotation, la réserve légale s'élève à 27,05 €, montant demeurant très inférieur au plafond de 10 % du capital social (soit 3 650 €), au-delà duquel cette dotation cesserait d'être obligatoire.

Le solde du bénéfice distribuable, soit MILLE CENT CINQ euros et QUATRE-VINGT-QUINZE centimes (1 105,95 €), est affecté en totalité au compte « Report à nouveau », qui est ainsi porté à 1 105,95 €.

Aucune distribution de dividende n'est décidée au titre de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution — Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte de ce qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

EXERCICE	DIVIDENDES DISTRIBUÉS	REVENUS ÉLIGIBLES À L'ABATTEMENT	REVENUS NON ÉLIGIBLES
2022	Néant	Néant	Néant
2023	Néant	Néant	Néant
2024	Néant	Néant	Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution — Pouvoirs pour formalités

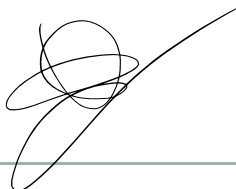
L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Marius Ortiz, ainsi qu'au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes les formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra, afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la présidence et par l'associée présente.

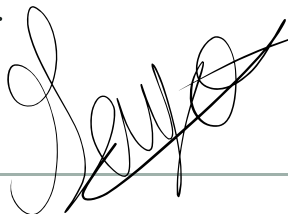
LE PRÉSIDENT

Marius Ortiz



L'ASSOCIÉE

Elisa Mayor





SAS OSQ
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

QUALIA EXPERTISE

Société d'Expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Aquitaine

95 Impasse du Pas de Monac 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

Numéro SIRET: 50986962400049 Téléphone: 05.57.64.68.25

Sommaire

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>1</i>
<i>Soldes intermédiaires</i>	<i>2</i>
<i>----- B I L A N -----</i>	<i>3</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>4</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>5</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>6</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>7</i>
<i>----- R E S U L T A T -----</i>	<i>8</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>9</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>10</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>11</i>
<i>Détail des Soldes Intermédiaires</i>	<i>13</i>
<i>----- A N N E X E -----</i>	<i>14</i>
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	<i>15</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>17</i>
<i>Amortissements</i>	<i>18</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>19</i>
<i>----- ETATS FISCAUX -----</i>	<i>20</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>21</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	<i>22</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>23</i>
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	<i>24</i>
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	<i>25</i>
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	<i>26</i>
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	<i>27</i>
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	<i>28</i>
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	<i>29</i>
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	<i>30</i>

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS OSQ** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 38 392 euros

Chiffre d'affaires : 3 705 euros

Résultat net comptable : 541 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT ANDRE DE CUBZAC

Le 05/05/2026

Signature

Caroline BARON
Expert Comptable

Soldes Intermédiaires de Gestion

Règlement ANC 2022-06	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
Ventes de marchandises - Achats de marchandises - Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue + Variation production stockée + Production immobilisée	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
- Achats stockés approvisionnement - Variation des stocks et approvisionnement - Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
MARGES (Commerciale + Production)	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
- Achats non stockés (c) - Autres charges externes (c)	297 2 124	8,03 57,33	1 471 6 885	15,61 73,03	(1 174) (4 761)	-79,79 -69,15
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	2 422	65,36	8 356	88,64	(5 935)	-71,02
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	1 283	34,64	1 071	11,36	213	19,84
+ Subventions - Impôts, taxes sur rémunérations - Autres impôts et taxes - Salaires - Cotisations sociales						
	336	9,07			336	
			410	4,35	(410)	-100,0
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	947	25,57	661	7,01	287	43,35
+ Reprises sur amortissements et provisions + Pdts des cessions d'immos incorp. et corp. + Autres produits d'exploitation + Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat						
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions - Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées - Autres charges de gestion courante	312	8,42	18	0,19	294	N/S
RÉSULTAT EXPLOITATION	636	17,15	643	6,82	(7)	-1,14
Bénéfice-perte sur opérations en commun + Produits financiers - Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	636	17,15	643	6,82	(7)	-1,14
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices	95	2,56	96	1,02	(1)	-1,04
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	541	14,59	547	5,80	(6)	-1,16

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 008	330	678	680
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	36 000		36 000	36 000
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	37 008	330	36 678	36 680
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 340		1 340	
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	138		138	1
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	236		236	1 647
	Total de l'actif circulant (IV)	1 714		1 714	1 648
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		38 722	330	38 392	38 328

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

1 478

1

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé)	36 500	36 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	592	45
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	541	547
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	37 633	37 092
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	106	337
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	654	899
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	760	1 236
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	38 392	38 328
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		760	1 236
(2) Dont emprunts participatifs			

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II – Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	36 678	95,53	36 680	95,70	(2)	-0,01
Autres immobilisations corporelles	678	1,77	680	1,77	(2)	-0,31
MAT. BUREAU ET INFORM.	1 008	2,63	698	1,82	310	44,38
AMTS MAT. BUREAU ET INFORM.	(330)	-0,86	(18)	-0,05	(312)	N/S
Participations	36 000	93,77	36 000	93,93		
TITRES DE PARTICIPATION	36 000	93,77	36 000	93,93		
TOTAL IV - Actif Circulant NET	1 714	4,47	1 648	4,30	66	4,00
Créances clients et comptes rattachés	1 340	3,49			1 340	
COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	1 340	3,49			1 340	
Autres créances	138	0,36	1		137	N/S
TVA DEDUCTIBLE	1					52,63
TVA SUR IMMOBILISATION	1		1			-2,99
CREDIT DE TVA	137	0,36			137	
Disponibilités	236	0,61	1 647	4,30	(1 411)	-85,67
QONTO	236	0,61	1 647	4,30	(1 411)	-85,67
TOTAL DU BILAN ACTIF	38 392	100,00	38 328	100,00	64	0,17

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	37 633	98,02	37 092	96,77	541	1,46
Capital Social ou individuel	36 500	95,07	36 500	95,23		
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	36 500	95,07	36 500	95,23		
Report à nouveau	592	1,54	45	0,12	547	N/S
REPORT A NOUVEAU	592	1,54	45	0,12	547	N/S
Résultat de l'exercice	541	1,41	547	1,43	(6)	-1,16
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	760	1,98	1 236	3,23	(477)	-38,55
Emprunts et dettes financières divers	106	0,28	337	0,88	(231)	-68,61
ASSOCIES-COMPTES COURANTS	106	0,28	337	0,88	(231)	-68,61
Dettes fiscales et sociales	654	1,70	899	2,35	(245)	-27,28
IMPOT SOCIETE A PAYER	95	0,25	96	0,25	(1)	-1,04
TVA A PAYER			803	2,10	(803)	-100,00
TVA COLLECTEE 20%	223	0,58			223	N/S
ETAT CHARGES A PAYER	336	0,88			336	
TOTAL DUBILAN PASSIF	38 392	100,00	38 328	100,00	64	0,17

Etats financiers au 31/12/2025**Compte
de
Résultat**

Compte de Résultat 1/2

			31/12/2025	31/12/2024	
Règlement ANC 2022-06					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	3 705		3 705	9 427
	Montant net du chiffre d'affaires	3 705		3 705	9 427
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d’immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation			3 705	9 427
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			2 422	8 356
	Impôts, taxes et versements assimilés			336	
	Salaires				
	Cotisations sociales				410
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			312	18
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation			3 070	8 784	
RESULTAT D'EXPLOITATION			636	643	
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		636	643
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT avant impôts		636	643
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		95	96
Total des produits		3 705	9 427
Total des charges		3 165	8 880
BENEFICE OU PERTE		541	547
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
Production vendue Services FRANCE	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
PRESTATIONS DE SERVICES	2 233	60,28	9 427	100,00	(7 194)	-76,31
PRESTATIONS DE SERVICES EXO	1 472	39,72			1 472	
Montant net du chiffre d'affaires	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
Total des charges d'exploitation	3 070	82,85	8 784	93,18	(5 715)	-65,06
Autres achats et charges externes	2 422	65,36	8 356	88,64	(5 935)	-71,02
ACHATS NON STOCKES MAT. FOURN.	297	8,03	1 471	15,61	(1 174)	-79,79
ENTRETIEN ET REPARATIONS			1 646	17,46	(1 646)	-100,00
DOCUMENTATIONS			107	1,13	(107)	-100,00
HONORAIRES COMPTABLE	800	21,59	800	8,49		
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	46	1,24	683	7,24	(637)	-93,27
HONORAIRES EXCEPTIONNELS			1 400	14,85	(1 400)	-100,00
DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP.	524	14,15	2 115	22,44	(1 591)	-75,21
FRAIS INTERNET ET MOBILE	450	12,14			450	
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	304	8,21	134	1,42	170	127,04
Impôts, taxes et versements assimilés	336	9,07			336	
CFE	336	9,07			336	
Cotisations sociales			410	4,35	(410)	-100,00
COTISATIONS URSSAF			410	4,35	(410)	-100,00
Dotations aux amortissements	312	8,42	18	0,19	294	N/S
DOTATION AMTS SUR IMMOBILISATIONS CORPOR	312	8,42	18	0,19	294	N/S
Résultat d'exploitation	636	17,15	643	6,82	(7)	-1,14
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	636	17,15	643	6,82	(7)	-1,14
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	95	2,56	96	1,02	(1)	-1,04
IMPOT SOCIETE	95	2,56	96	1,02	(1)	-1,04

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Résultat de l'exercice	541	14,59	547	5,80	(6)	-1,16

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
Marge commerciale						
Production vendue Services	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
PRESTATIONS DE SERVICES	2 233	60,28	9 427	100,00	(7 194)	-76,31
PRESTATIONS DE SERVICES EXO	1 472	39,72			1 472	
Production de l'exercice	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
Production de l'exercice + Marge commerciale	3 705	100,00	9 427	100,00	(5 722)	-60,70
Achats non stockés matières et fournitures	297	8,03	1 471	15,61	(1 174)	-79,79
ACHATS NON STOCKES MAT.FOURN.	297	8,03	1 471	15,61	(1 174)	-79,79
Autres charges externes	2 124	57,33	6 885	73,03	(4 761)	-69,15
ENTRETIEN ET REPARATIONS			1 646	17,46	(1 646)	-100,00
DOCUMENTATIONS			107	1,13	(107)	-100,00
HONORAIRES COMPTABLE	800	21,59	800	8,49		
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	46	1,24	683	7,24	(637)	-93,27
HONORAIRES EXCEPTIONNELS			1 400	14,85	(1 400)	-100,00
DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP.	524	14,15	2 115	22,44	(1 591)	-75,21
FRAIS INTERNET ET MOBILE	450	12,14			450	
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	304	8,21	134	1,42	170	127,04
Valeur ajoutée produite	1 283	34,64	1 071	11,36	213	19,84
Impôts, taxes & versements assimilés autres	336	9,07			336	
CFE	336	9,07			336	
Cotisations sociales			410	4,35	(410)	-100,00
COTISATIONS URSSAF			410	4,35	(410)	-100,00
Excédent brut d'exploitation	947	25,57	661	7,01	287	43,35
Dotations aux amortissements et provisions	312	8,42	18	0,19	294	N/S
DOTATION AMTS SUR IMMOBILISATIONS CORPOR	312	8,42	18	0,19	294	N/S
Résultat d'exploitation	636	17,15	643	6,82	(7)	-1,14
Résultat courant avant impôts	636	17,15	643	6,82	(7)	-1,14
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	95	2,56	96	1,02	(1)	-1,04
IMPOT SOCIETE	95	2,56	96	1,02	(1)	-1,04
Résultat de l'exercice	541	14,59	547	5,80	(6)	-1,16

Etats financiers au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **38 392** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 705** euros et un total **charges** de **3 165** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **541** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	698		310			1 008
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	698		310			1 008
FINANCIERES	Participations	36 000					36 000
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	36 000					36 000
TOTAL		36 698		310			37 008

Amortissements

Règlement ANC 2022-06			Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Fonds commercial							
	Autres immobilisations incorporelles							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencement aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport							
Matériel de bureau, mobilier				18	312		330	
Emballages récupérables et divers								
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					18	312		330
TOTAL					18	312		330

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agent aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 340	1 340	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	138	138	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		1 478	1 478	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	95	95		
	Taxes sur la valeur ajoutée	223	223		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	336	336		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	106	106		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		760	760		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		106			

Etats financiers au 31/12/2025**ETATS
FISCAUX**



RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2026)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société						Adresse du siège social						
SAS OSQ												
SIRET						89136602300028						
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement						
5 LO TISSEMENT CARBONNIER												
33670 LE POUT												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :												
B ACTIVITÉ												
Activités exercées				CONSEIL POUR LES AFFAIRES				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15%		636		Déficit		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%												
2. Plus-values												
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)				
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%								
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A		☐		
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		☐		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies		☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		☐						Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI												
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)												
Base d'imposition				Chiffre d'affaires				Taux d'imposition				
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (notice n°2065-SD)												
Base d'imposition				Taux d'imposition								
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?												
OUI				Si oui, indication du logiciel utilisé				ComptabiliteExpert				
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :						
QUALIA EXPERTISE 95 Impasse du Pas de Monac 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC Tél : 05.57.64.68.25												
Identité du déclarant :												
Date : Lieu : PRAYSSAC												
Qualité et nom du signataire : Gerant												
Signature : Marius ORTIZ												
Examen de conformité fiscale (ECF)												
prestataire :												

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

SAS OSQ
31122025

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même (a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)	
	(f)	
	(g)	
	(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

H	RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS
---	--

[illegible]

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS OSQ**
et Date de clôture de l'exercice **31122025**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise SAS OSQ			5 LOTISSEMENT CARBONNIER			Néant ☐				
Adresse de l'entreprise			33670 LE POUT							
SIRET			8 9 1 3 6 6 0 2 3 0 0 0 2 8			Durée de l'exercice en nombre de mois * Durée de l'exercice précédent *		12 12		
						Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024		
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*		010		012					
			014		016					
	Immobilisations corporelles*		028	1 008	030	330	678	680		
	Immobilisations financières* (1)		040	36 000	042		36 000	36 000		
	Total I (5)		044	37 008	048	330	36 678	36 680		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	1 340	070		1 340			
			072	138	074		138	1		
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	236	086		236	1 647		
	Total II		096	1 714	098		1 714	1 648		
	Total général (I + II)		110	38 722	112	330	38 392	38 328		
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			36 500	36 500			
	Ecart de réévaluation		124							
	Réserve légale		126							
	Réserves réglementées*		130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132							
	Report à nouveau		134			592	45			
	Résultat de l'exercice		136			541	547			
	Subventions d'investissement		137							
	Provisions réglementées		140							
Total I		142			37 633	37 092				
Provisions pour risques et charges		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166							
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 223)		172			654	899			
	Comptes courants d'associés		173			106	337			
	Autres dettes		175							
Produits constatés d'avance		174								
Total III		176			760	1 236				
Total général (I + II + III)					180	38 392	38 328			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	310		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS OSQ		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122025		Exercice N-1 clos le 31122024	
		1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214	
		217		218	3 705 9 427
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	3 705	232	9 427
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	2 422 8 356
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	336	244	336
	Rémunérations du personnel *			250	
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380		252	410
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	312 18
	Dotations aux dépréciations			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	
		260			
Total des charges d'exploitation (II)		264	3 070	264	8 784
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	636	270	643
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) }	347		300	
		348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	95 96
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	541	310
B - RÉSULTAT FISCAL		312	541	312	541
Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		316		316	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			318	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			322	
	Provisions non déductibles*			324	95
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			330	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		248	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)			991	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			993	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		992	
	Investissements et souscriptions outre-mer			993	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		181	
	Zones de réhabilitation de la défense (44 terdecies)			641	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies)	655		647	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies B)	645		990	
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
Dédution exceptionnelle (art 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352	636	352	636
Bénéfice col. 1					
Déficit col. 2		356		356	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370	636	370	636
Bénéfice col. 1					
Déficit col. 2					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS OSQ										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	698	472	310	474		476	1 008												
Immobilisations financières		480	36 000	482		484		486	36 000												
TOTAL		490	36 698	492	310	494		496	37 008												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	18	562	312	564		566	330												
TOTAL		570	18	572	312	574		576	330												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
					Court terme *	Long terme															
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS OSQ**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B				780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Montant de la TVA collectée								374	224
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	299
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	
IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS									
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)						692			
Revenu brut social (si le montant est positif)								693	

Désignation de l'entreprise : SAS OSQ		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012025		et clos le : 31122025	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	3 705	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
TOTAL 1	106	3 705	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113		
Variation positive des stocks	111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	297	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	2 124	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	2 422	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	1 283
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD